

FICHE D'INSCRIPTION 2022 / 2023

Nom et prénom de l'élève









Nom et prénom de l'élève :

DEMANDE D'INSCRIPTION 2022 / 2023

FICHE À RETOURNER par mail à : isdsec@institutsaintdominique.it

	DONNÉES PERSONI	NELLES DE L'ÉLÈVE	
Nom			
Né(e) le	_ à	Pays	
Nationalité 1		2	
MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE	LYCEE
☐ Toute Petite Section (TPS)	□ СР	☐ 6ème	Seconde (2nde)
Petite Section (PS)	CE1	☐ 5ème	Première (1ère)
☐ Moyenne Section (MS)	CE2	4ème	■ Terminale (Tle)
Grande Section (GS)	CM1	☐ 3ème	
	CM2		
	CONNAISSANC	E DU FRANÇAIS	
□ Première langue	□ Seconde langue	□ Notions élémentaires	□ Aucune notion
Autres langues parlées pa	ar l'élève :		
	DERNIÈRE CLAS	SE FRÉQUENTÉE	
Classe N	lom et adresse de l'Établis	ssement	
		Pays	
INSCRIPTION	À I 'INSTITLIT INTE	ERNATIONAL SAIN	T-DOMINIOUE
INSCRIPTION	A LINSTITUT INTE	INNATIONAL SAIN	
En cla Statut de l'élève	sse de	pour l'année scolaire 2022	/ 2023
□ Externe (repas consommé en dehors de l'école)			
□ Demi-pensionnaire (<i>repas consommé à l'école</i>)			
□ Internat 5 jours (repas et internat à l'école) – à partir du collège			
□ Internat 7 jours (repas et internat à l'école) – à partir du collège			

PEC: <u>isdsrlimpresasociale@legalmail.it</u>



DONNÉES PERSONNELLES DES PARENTS			
PARENT 1 ou tuteur	PARENT 2 ou tutrice		
Nom	Nom		
Prénom			
Lieu et date de naissance	Lieu et date de naissance		
Nationalité	Nationalité		
N° d'identification fiscale	N° d'identification fiscale		
Rue	Rue		
CP et ville	CP et ville		
Pays	Pays		
E-mail	E-mail		
Tél. domicile	Tél. domicile		
Tél. portable	Tél. portable		

DOCUMENTS DEMANDÉS POUR L'INSCRIPTION

- Photocopie du passeport ou de la carte d'identité de l'élève
- Photocopie du passeport ou de la carte d'identité des parents ou du tuteur légal
- Deux photos d'identité
- Certificat médical de bonne santé ou de «sana e robusta costituzione» et d'aptitude à la pratique du sport ou de l'activité ludique et motrice (à présenter avant le 1^{er} jour de fréquentation sous peine d'exclusion des cours)
- Exeat / certificat de radiation / nulla-osta (pour l'Italie) de l'établissement précédent
- Livret d'évaluation scolaire ou photocopies des bulletins¹
- Fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Reçu du versement des acomptes exigés aux termes du règlement financier²

Pour les élèves en internat :

- Charte de l'internat dûment signée (fournie par le secrétariat)
- Procuration dûment remplie et signée (fournie par le secrétariat)
- Copie de l'assurance de responsabilité civile et de santé

L'inscription d'un élève peut être considérée définitive uniquement après présentation de l'intégralité des documents et versement des frais d'ouverture de dossier (85 € par famille) et de 1ère inscription (1.500 € par élève (non remboursables en cas de renoncement) à payer obligatoirement au moment de la demande d'inscription.

ATTENTION : l'Institut se réserve le droit d'exclure tout élève en cas de dossier incomplet et d'irrégularité de paiements.

- ¹L'Institut se réserve le droit de soumettre l'élève à un test visant à vérifier le niveau scolaire en fonction de l'école de provenance afin de déterminer la classe dans laquelle il sera inséré.
- ² L'inscription d'un élève peut être considérée définitive uniquement après versement des frais de 1ère inscription (non remboursables) et de l'envoi de la documentation complète.



PEC: isdsrlimpresasociale@legalmail.it



Nom e	et	prénom	de	ľélève	÷	
-------	----	--------	----	--------	---	--

RÈGLEMENT D'INSCRIPTION / MANQUEMENTS CONTRACTUELS

1. Le/la soussigné(e) déclare avoir pris connaissance de toutes les conditions et normes réglementaires qui régissent l'Institut International Saint-Dominique - ISD ECOLE FRANCAISE INTERNATIONALE DE ROME Srl. (dénommé par la suite également «ISD») – inhérentes à la position de l'élève et figurant dans le présent « Règlement » ainsi que sur le site Internet de l'Institut www.institutsaintdominique.fr

En souscrivant la présente fiche, le/la soussigné(e) manifeste expressément son consentement au respect de toutes les conditions et normes réglementaires ainsi qu'à celles établies par la Direction de l'Institut, s'engageant lui/elle-même et ses enfants à s'y conformer sans réserve.

- 2. Le/la soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du projet éducatif (téléchargeable sur le site de l'Institut) et de l'offre de formation de l'Institut International Saint-Dominique et de son Association pour toutes les activités, sportives, culturelles et musicales.
- 3. Le/la soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des tarifs pour l'année scolaire 2022/2023 et des conditions générales, et s'engage à verser les sommes dues aux échéances prévues par le règlement financier. Le défaut de paiement des échéances relatives aux frais de scolarité de l'année précédente comporte l'impossibilité de réinscription de l'élève à l'année scolaire suivante. En cas de défaut de paiement total ou partiel des frais de scolarité, l'Institut se réserve le droit d'agir pour recouvrer les créances éventuelles.
- 4. L'Institut fait savoir qu'en raison de la situation sanitaire d'urgence liée à la Covid-19 il a adopté des protocoles et mesures de prévention, afin de garantir le fonctionnement des services éducatifs aux différents niveaux. Il garantit l'activité didactique à distance pour tous les niveaux scolaires (maternelle, élémentaire, collège et lycée). En contrepartie de ces services, les frais de scolarité et les services accessoires sont intégralement dus.
- 5. Le/la soussigné(e) s'engage à adopter et à respecter la tenue scolaire selon les termes définis par l'Institut, les frais relatifs étant à la charge de la famille.
- 6. D'éventuelles variations des données pourront être communiquées par écrit au secrétariat scolaire : isdsec@institutsaintdominique.it
- 7. Tout litige éventuel survenant entre les parties, relativement à la présente inscription, relèvera de la compétence exclusive de la juridiction de Rome.

Aux termes de l'article 1341 du code civil [italien], la présente souscription vaut acceptation expresse des clauses visées aux points 1,2,3,4,5,6,7.

(Signature conjointe si les parents sont divorcés ou séparés ; sinon, signature du titulaire de la garde, qui s'engage à communiquer à l'établissement toute variation concernant la garde. Les parents indiquent s'ils donnent leur accord pour que l'école effectue les communications les plus importantes, dont celles relatives à l'évaluation, aux deux parents ou uniquement au titulaire de la garde).

	SIGNATURE	S	
	Date		
Parent 1 ou tuteur		et/ou	Parent 2 ou tuteur







Nom et prénom de l'élève	9:	
--------------------------	----	--

TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Déclaration de confidentialité des données aux termes des art. 13 et 14 du Règlement (UE) 2016/679

Déclaration de confidentialité des données aux termes du Règlement UE 2016/679.

La présente déclaration vise à vous informer que les données délivrées seront traitées conformément au Règlement UE 679/2016 (RGPD) et du Décret législatif [italien] 196/2003 tel que modifié par le Décret législatif [italien] 101/2018.

Les données à caractère personnel seront traitées par l'ISD afin d'assurer : la gestion de l'offre de formation ; le déroulement régulier du parcours de formation ; les obligations légales ; les formalités administratives ; l'accès au service d'infirmerie.

Le fondement juridique du traitement tient à la nécessité de respecter les obligations légales, les obligations et conditions précontractuelles et contractuelles, à l'intérêt légitime et au consentement.

Les données à caractère personnel relevant des « catégories particulières de données à caractère personnel » définies par l'art. 9 du RGPD seront traitées exclusivement par le personnel de l'Institut dans le respect du principe du caractère strictement indispensable des traitements.

L'intéressé pourra contacter le Titulaire du traitement pour exercer ses droits prévus par le RGPD aux articles 15 à 22, dont le droit de déposer une plainte devant l'Autorité Garante pour la protection des données à caractère personnel, en utilisant les coordonnées suivantes :

ISD ECOLE FRANCAISE INTERNATIONALE DE ROME Srl.e-mail : info@institutsaintdominique.it DPO (Data Protection Officer) e-mail : dpo@institutsaintdominique.it

La déclaration de confidentialité des données publiée sur le site internet de l'ISD, dans la section spécifique est disponible au lien suivant : https://institutsaintdominique.fr/wp-content/uploads/2021/12/GDPR-2021.pdf

DÉCLARATION DE CONNAISSANCE DE LA DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ ET CONSENTEMENT AU TRAITEMENT DES DONNÉES

Les soussignés, parents/tuteur de l'élève
<u>DÉCLARENT</u>
avoir lu et pris connaissance de la déclaration de confidentialité publiée sur le site internet de l'ISD à l'adresse indiquée ci-dessus et donnent / donne leur / son consentement au traitement et à la communication de leurs propres données, ainsi qu'aux éventuelles données à caractère personnel et particulier relatifs à des mineurs, pour les finalités et pour la durée précisée dans la déclaration de confidentialité.
Signature des parents/tuteur
VACCINATIONS OBLIGATOIRES (en Italie) Préciser si l'élève a effectué les vaccinations obligatoires OUI
□ NON (préciser la motivation à infirmerie@institutsaintdominique.it)
Pour signaler des conditions médicales particulières de l'élève, prière de se référer à la fiche sanitaire consultable au lien suivant : https://institutsaintdominique.fr/wp-content/uploads/2021/12/SCHEDA-INFERMERIA.pdf
Signature des parents/tuteurs



PEC: isdsrlimpresasociale@legalmail.it





Nom et	prénom	de l'élève	

(relative au site internet de l'Institut et aux réseaux se Les soussignés Parents/Parent (ou tuteur) tels qu'ide et/ou photographier les élèves exclusivement pour le propres de l'Institut (expositions photographiques, tra	ATION DES IMAGES ET ENREGISTREMENTS VIDÉO ociaux Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, YouTube) entifiés précédemment, autorise/autorisent l'Institut à filmer es activités liées directement ou indirectement aux finalités avaux éducatifs, journal de l'Institut, site internet, etc.) sans le dans tous les cas, dans les limites imposées par la loi, et
☐ Autorisent / Autorise	□ N'autorisent /N'autorise pas
Signature du parent (ou tuteur)	Signature du parent (ou tuteur)
DÉCLARATION EN CAS DE SI	GNATURE PAR UN SEUL PARENT
Ayant pris connaissance du Règlement d'inscription d	de l'Institut et de la déclaration de confidentialité,
le/la soussigné(e)	
	ales en cas de fausse déclaration, conformément au DPR imé son consentement conformément aux dispositions du exigent le consentement des deux parents.
Lieu et date	Signature du parent (ou tuteur)



Nom et	prénom	de l'élève	

RÈGLEMENT FINANCIER

DONNÉES DE FACTURATION	
Nom et prénom de la personne à l'ordre de laquelle la	
facture est libellée	
Pour les ambassades, prière d'indiquer les données	
relatives au poste diplomatique *	
Relation avec l'élève	
Numéro d'identification fiscale ou N. de TVA (P.IVA) de	
la personne au nom de laquelle la facture est libellée	
Code univoque et adresse de courrier électronique	
certifiée (uniquement pour les sociétés)	
Adresse postale de la personne au nom de laquelle la	
facture est libellée	
Email pour l'envoi des factures	

NB : les éventuels changements de la personne au nom de laquelle la facture est libellée pourront être appliqués à compter de la facturation successive à la demande et n'auront pas d'effet rétroactif.

*En cas de paiement directement par les Ambassades, l'Institut demandera une attestation de prise en charge au moment de l'inscription

ÉCHÉANCES ET MODALITÉ DE PAIEMENT

☐ Paiement annuel anticipé avant le 31 août 2022 (1) (par virement bancaire exclusivement)
Paiement trimestriel au choix :□ Prélèvement bancaire SEPA □ Virement bancaire □ Carte de crédit (sur place)
Paiement mensuel au choix :□ Prélèvement bancaire SEPA □ Virement bancaire □ Carte de crédit (sur place)
(1) Donne droit à une réduction de 5 % sur les frais de scolarité (frais de 1ère inscription exclus)

NB : Les paiements par chèque et en espèces ne sont pas acceptés. En cas de défaut d'indication de la modalité et de la fréquence des paiements choisies, celui-ci sera effectué trimestriellement par prélèvement bancaire SEPA.

	COORDONNÉES BANCAIRES
Entête	ISD ECOLE FRANCAISE INTERNATIONALE DE ROME SOCIETA' A RESPONSABITA' LIMITATA
Banque	CREVAL
Code IBAN	IT45E0521603221000000092182
BIC / SWIFT	BPCVIT2S
Devise	EUR







Nom	et	prénom	de	ľélève		
-----	----	--------	----	--------	--	--

NB : COCHER LES CASES CORRESPONDANT AU NIVEAU ET AU STATUT DE L'ÉLÈVE

	PREMATERNELLE	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE	LYCEE
	FRAIS DE	SCOLARITÉ OBL	IGATOIRES (FOR	RMULE A)	
1 ^{ère} inscription	1.500€	1.500 €	1.500€	1.500€	1.500 €
Frais de dossier	85€	85€	85€	□ 85 €	□ 85 €
Frais annuels de scolarité	3.900€	5.900€	5.900€	6.900€	7.900€
	SERVICES	S FACULTATIFS ((FORMULE A)		
Frais de cantine Coût annuel pour 5 repas	1.000€	1.000€	1.500€	1.500€	
Taxes d'examen - DNB (Diplôme National du Brevet) - EAB (Épreuve Anticipée du Baccalauréat) - BAC (Baccalauréat)				50€	110 €260 €
Transport scolaire annuel		2.500€	2.500€	2.500€	2.500€
FI	RAIS DE SCOLARIT	ΓÉ ET D'INTERNA	AT OBLIGATOIRE	ES (FORMULE B)	
1ère inscription				1.500€	1.500€
Frais de dossier				85€	85 €
CHAMBRE DOUBLE 5 jours 7 jours				□16.000 € □21.000 €	16.000 € 21.000 €
CHAMBRE SIMPLE				18.000 €	18.000 €
5 jours 7 jours				23.000€	□23.000 €
Dépôt de garantie				500 €	500€
Caisse pour les dépenses imprévues				500 €	500€
	SERVICE	S FACULTATIFS ((FORMULE B)		
Nettoyage du linge (1 lessive par semaine + repassage) <i>Frais annuels</i>				1.200€	1.200€
Accueil dimanche soir Frais annuels				800 €	800€
Taxes d'examen - DNB (Diplôme National du Brevet) - EAB (Épreuve Anticipée du Bac) - BAC (Baccalauréat)				50 €	110 €260 €





PRÉ RÉSERVATION AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES GÉRÉES PAR L'ASD ROME

ACADEMIE DES S	SPORTS - FRAIS D'INSCR	RIPTION 10€	
Karaté	Élémentaire / Secondaire	300 € /an	
Football	Élémentaire / Collège	300 € /an	
Gymnastique artistique	Élémentaire	300 € /an	
Escrime	Élémentaire / Secondaire	300 € /an	
Danse classique	Élémentaire	300 € /an	
Danse contemporaine	Secondaire	300 € /an	
Basket-ball	Collège	300 € /an	
Dasket-ball	Lycée	300 € /an	
ACADEMIE DE MUSIQUE	E ET DES ARTS – FRAIS D	INSCRIPTION 1	0€
Arts plastiques	Élémentaire / Secondaire	300 € /an	
Orchestre	Élémentaire / Secondaire	300 € /an	
Théorie musicale	Élémentaire	300 € /an	
Chorale	Élémentaire / Secondaire	50 € /an	
Théâtre	Collège	300 € /an	
Laboratoire Jazz + chant	Secondaire	300 € /an	
COURS PARTICULIERS	DE MUSIQUE - FRAIS D'	INSCRIPTION 10	€
Flûte traversière	Élémentaire / Secondaire	35 € /heure	
Harmonica chromatique	Élémentaire / Secondaire	35 € /heure	
Guitare	Élémentaire / Secondaire	35 € /heure	
Percussions	Élémentaire / Secondaire	35 € /heure	
Piano	Élémentaire / Secondaire	35 € /heure	
Saxophone	Élémentaire / Secondaire	35 € /heure	
Violon	Élémentaire / Secondaire	35 € /heure	
Violoncelle	Élémentaire / Secondaire	35 € /heure	
GARDERIE / É	TUDE - FRAIS D'INSCRIP	TION 10€	
Garderie	Maternelle	390 € /an	
Étude	Élémentaire	390 € /an	
Étude avec accompagnement	Secondaire	420 € /an	
C	AMPS DE VACANCES		
Autumn camp	Maternelle (3-6 ans)	190 € /semaine	
Autumii Camp	Élémentaire (6-11 ans)	230 € /semaine	
Winter camp	Maternelle (3-6 ans)	190 € /semaine	
willer camp	Élémentaire (6-11 ans)	230 € /semaine	
Spring camp	Maternelle (3-6 ans)	190 € /semaine	
Opining Camp	Élémentaire (6-11 ans)	230 € /semaine	









FORFAIT ANNUEL POUR L'INSCRIPTION À 2 ACTIVITÉS 500 €
FORFAIT ANNUEL POUR L'INSCRIPTION À TOUS LES CAMPS DE VACANCES 750 €

NB L'inscription définitive doit être confirmée et finalisée à l'ASD avant le début des cours







Nom et prénom de l'élève	:	
--------------------------	---	--

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX TARIFS (FORMULE A)

Frais de scolarité obligatoires

Les frais totaux de scolarité obligatoires comprennent les frais de 1 ère inscription et d'ouverture de dossier et varient selon le cycle d'études dans lequel l'élève est inscrit. Les élèves partis de l'Institut et qui s'inscrivent une deuxième fois devront régler à nouveau les frais de 1 ère inscription.

Services facultatifs

Frais de cantine. Les frais de cantine comprennent 5 repas par semaine du lundi au vendredi pour les élèves demi-pensionnaires. Les repas occasionnels sont facturés de manière bimensuelle (10 € par repas). Il n'est pas possible d'adapter la facturation au nombre de jours de présence au cours de la semaine. En cas de maladie, la cantine n'est pas remboursable. La cantine interne de l'Institut s'adapte aux différents régimes alimentaires de vos enfants. Vous êtes priés de communiquer les éventuels régimes alimentaires particuliers, intolérances ou allergies au moyen de la fiche spécifique (voir fiche infirmerie publiée sur le site).

Activités périscolaires (communication spécifique en début d'année scolaire)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX TARIFS (FORMULE B)

Frais de scolarité obligatoires

Frais de 1ère inscription Les frais totaux de scolarité obligatoires comprennent les frais de 1ère inscription et d'ouverture de dossier. Les élèves partis de l'Institut et qui s'inscrivent une deuxième fois devront régler à nouveau les frais de 1ère inscription.

Frais annuels de scolarité et d'internat. Les frais annuels de scolarité et d'internat comprennent, outre les frais de scolarité et les frais de cantine (obligatoires pour les élèves inscrits à l'ICRome), les frais de repas et d'hébergement du soir ainsi que le petit-déjeuner, l'étude après l'école, le changement du linge (draps et serviettes) une fois par semaine et deux activités extrascolaires organisées par l'Association Saint-Dominique ainsi que l'inscription à l'association sportive. Ces frais varient selon le niveau scolaire, la formule choisie et le type de chambre sélectionné. Pour la formule sur 5 jours, les prestations couvrent la période allant du lundi au vendredi inclus. Le petit-déjeuner du lundi matin et le dîner du vendredi soir sont exclus. Pour la formule sur 7 jours, les prestations couvrent la période allant du lundi au dimanche inclus. La cantine interne de l'Institut s'adapte aux différents régimes alimentaires de vos enfants. Vous êtes priés d'indiquer les régimes alimentaires particuliers, intolérances ou allergies sur la fiche prévue à cet effet (voir fiche infirmerie publiée sur le site).

Dépôt de garantie. La somme versée à titre de garantie est restituée lors du départ de l'élève, après déduction des sommes dues à l'Institut. La somme prévue pour le dépôt de garantie doit être complète au début de chaque année scolaire.

Caisse pour les dépenses imprévues. La caisse pour les dépenses imprévues sert à couvrir les dépenses occasionnelles de l'élève en cas d'évènements imprévus (frais médicaux, test Covid avant le week-end et avant les vacances, déplacements à caractère non pédagogique, etc.). Le solde est remboursé à la famille à la fin de l'année ou lors du départ de l'élève. La provision doit être reconstituée au début de chaque année scolaire.

Services additionnels

Frais d'examen. Les frais d'examen concernent les examens français.

Frais annuels de nettoyage du linge personnel.

Frais annuels d'accueil pour l'arrivée le dimanche soir.

Frais de taxi – déplacements (formule 5 jours)

L'Institut prend en charge les déplacements A/R de/pour la gare de Termini le vendredi à 16h00 (de l'ISD à Termini) et le dimanche à 19h15 (de Termini à l'ISD). Tout autre déplacement de/pour la gare de Termini non inclus au point précédent reste à la charge de la famille.

Frais de taxi - déplacements (formule 7 jours)

L'Institut prend en charge les déplacements A/R de/pour la gare de Termini / l'aéroport le dernier jour avant les vacances entre 16h00 et 19h00 (de l'ISD à Termini / l'aéroport) et le jour avant la rentrée des vacances entre 16h00 et 19h00 (de Termini / l'aéroport à l'ISD).

Tout autre déplacement de/pour l'aéroport/la gare non inclus au point précédent reste à la charge de la famille.

Activités extra-scolaires

Les activités extra-scolaires sont incluses dans les frais d'internat et sont gérées par l'Association Saint-Dominique. Elles sont communiquées en début d'année scolaire. Toute inscription à une activité comporte l'engagement de l'élève pour la durée prévue. L'Institut se réserve le droit de ne pas ouvrir une activité pour laquelle le nombre minimum de participants n'a pas été atteint.







Nom et	prénom de	l'élève :	
--------	-----------	-----------	--

RÉDUCTIONS (FORMULE A et B)

Réduction en cas de paiement annuel anticipé

La famille pourra bénéficier d'une réduction de 5 % (uniquement sur la tranche annuelle des frais de scolarité) pour la formule A et d'une réduction de 5 % (uniquement sur la tranche annuelle des frais de scolarité et d'internat) pour la formule B, seulement et exclusivement en cas de paiement effectué dans son intégralité au plus tard le 31 août précédent la rentrée des classes et pour une année complète.

Réduction en cas d'inscription de plusieurs enfants

Une réduction de 10 % (uniquement sur la tranche annuelle des frais de scolarité) est accordée pour chaque enfant, à compter du 2^{ème} enfant inscrit.

Demande de bourse AEFE (non gérée par l'ISD)

Pour être candidats à la bourse de l'AEFE :

- les élèves doivent être de nationalité française et résider dans la circonscription consulaire (Rome/Naples/Florence)
- le demandeur et l'enfant doivent être inscrits au Consulat (vérifier que votre inscription et celle de votre enfant sont en cours de validité)
- l'enfant doit avoir au moins trois ans dans l'année civile de la rentrée scolaire
- l'enfant doit être scolarisé dans l'un des quatre instituts homologués de la circonscription consulaire
- la demande de bourse AEFE n'est pas gérée par l'Institut International Saint-Dominique. Le formulaire pour la demande de bourse est téléchargeable sur le site de l'Ambassade https://it.ambafrance.org/

FACTURATION (FORMULE A et B)

Facturation annuelle

Une facture annuelle comprenant les frais annuels de scolarité et de cantine, les taxes d'examen (pour les classes de 3ème, 1ère et Terminale) et les frais d'internat sera envoyée aux familles avant le 30 septembre 2022.

Facturations ultérieures

Elles comprennent les dépenses additionnelles telles que les sorties scolaires, les voyages prévus dans le cadre du projet pédagogique de l'Institut et, le cas échéant, le service de bus scolaire.

En cas de départ anticipé en cours d'année scolaire

La tranche annuelle des frais de scolarité et le transport scolaire sont dus pour le <u>trimestre de référence</u> en cas de départ en cours d'année scolaire. La cantine sera calculée en fonction des mois de fréquence.

Les frais de 1ère inscription sont dus dans leur intégralité quel que soit le mois de départ.

En cas d'arrivée en cours d'année

De la même manière, en cas d'arrivée en cours d'année, le <u>trimestre d'arrivée</u> sera calculé dans son intégralité. Les frais de cantine seront calculés sur la base des mois de présence.

Les frais de 1ère inscription sont dus dans leur intégralité quel que soit le mois d'arrivée.

PAIEMENT ET ÉCHÉANCES

Au moment de la première inscription

- Versement de 85 € de frais d'ouverture de dossier par famille et de 1.500 € de frais de 1ère inscription pour chaque enfant inscrit. Ces sommes ne seront pas remboursées en cas d'annulation ou de renoncement.

Durant l'année scolaire de fréquentation

Trois types de paiement sont possibles, bien que l'Institut International Saint-Dominique encourage fortement le paiement annuel anticipé avec une réduction de 5 % sur la tranche annuelle des frais de scolarité, les frais de 1ère inscription étant exclus :

- 1- Paiement annuel effectué au plus tard le 31 août 2022 (exclusivement par virement bancaire) ;
- 2- Paiement trimestriel;
 - En trois versements, après déduction des sommes anticipées lors de l'inscription, aux échéances du 30 septembre 2022 (4/10), 31 décembre 2022 (3/10) et 31 mars 2023 (3/10).
- 3- Paiement mensuel

En 9 versements, après déduction des sommes anticipées lors de l'inscription, à effectuer avant la fin de chaque mois à partir du 30 septembre 2022 et jusqu'au 31 mai 2023.







Nom et prénom de l'élève):
--------------------------	----

Les paiements peuvent être effectués par prélèvement direct SEPA

En cas de défaut ou retard de paiement de l'un des acomptes prévus par les conditions susmentionnées, l'Institut International Saint-Dominique appliquera des intérêts de retard au taux prévu par la loi, à compter des échéances prévues ainsi qu'une pénalité de 5 % sur la somme correspondante pour chaque mois de retard. En outre, la famille concernée perdra le bénéfice de l'échelonnement des paiements et l'Institut International Saint-Dominique aura le droit d'exiger immédiatement le paiement du total dû pour toute l'année scolaire. Enfin, l'Institut Saint-Dominique se réserve le droit de demander à la famille le paiement des frais juridiques soutenus pour recouvrer l'éventuelle créance. L'Institut fait savoir qu'en raison de la situation sanitaire d'urgence liée à la Covid-19 il a adopté des protocoles et mesures de prévention, afin de garantir le fonctionnement des services éducatifs aux différents niveaux. Il garantit l'activité didactique à distance pour tous les niveaux scolaires (maternelle, élémentaire, collège et lycée). En contrepartie de ces services, les frais de scolarité et les services accessoires sont intégralement dus.

TRAITEMENT DES DONNEES

Les données fournies seront traitées conformément à la déclaration de confidentialité de l'Institut dans le respect des normes de confidentialité visées au Décret législatif [italien] 196/2003 tel que modifié par le Décret législatif [italien] 101/2018 (Code en matière de protection des données à caractère personnel) et au Règlement (UE) 679/2016 (RGPD).

Lieu et date, le, le
Signature précédée de la mention « vu et approuvé » :
NOM ET PRÉNOM
SIGNATURE DE LA PERSONNE AU NOM DE LAQUELLE LA FACTURE EST LIBELLÉE